

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 44 (1908)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

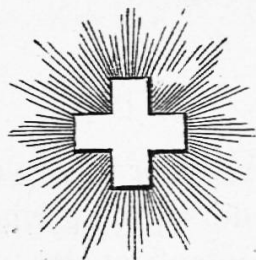
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIV^{me} ANNÉE

N° 12



LAUSANNE

21 mars 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Les assolements. — Clichés de surface et clichés rotatifs. — Chronique scolaire : Genève, Vaud, France. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Ecole enfantine : Présentation du nombre 6. — Grammaire : Verbe impersonnel. — Dictée. — Composition : Le föhn. — Variété : L'Ararat.*

LES ASSOLEMENTS¹

On appelle *assolement* la succession des cultures dans une exploitation agricole. La pratique et l'expérience ont montré aux premiers laboureurs la nécessité de varier les récoltes cultivées sur le même terrain, d'alterner les cultures. Autrefois on laissait même la terre se reposer une année après la récolte du blé ; la terre était ainsi en *jachère* (*sémorer*), qui recevait plusieurs labours, le fumier était enfoui à l'avant-dernier. La jachère préparait admirablement bien la culture suivante en facilitant la décomposition de la fumure, en nettoyant le sol et en lui donnant une constitution favorable. Les besoins du marché, le prix élevé du sol et du travail ont fait renoncer peu à peu à la jachère ; aujourd'hui elle est, quant à son rôle bienfaisant, remplacée en partie par les cultures sarclées : betterave, pomme de terre, etc., qui, elle aussi, ameublissent et nettoient le sol par les façons répétées qu'elles exigent ; ce sont des jachères-vêtues.

Les Grecs et les Romains pratiquaient l'*assolement biennal*² ou de deux ans : jachère suivie d'une céréale d'automne. Dans le

¹ Voir le *Plan d'études* vaudois. Degré supérieur.

² Encore en usage dans quelques parties du Valais : jachère, — seigle.

Sud de l'Europe, la sécheresse ordinaire du printemps, jointe à la nature plutôt sabloneuse du sol, ne permettait pas les semailles du printemps. Les régions septentrionales, par contre, utilisaient au contraire les céréales de printemps : orge, avoine ou même blé de printemps, la rudesse de l'hiver compromettant la réussite de céréales d'automne ; cependant les terres une fois assainies et améliorées, purent recevoir des blés d'automne acclimatés et plus résistants à l'hiver et sous le règne de Charlemagne, l'assolement *triennal* ou de trois ans : jachère, blé d'automne et céréale de printemps se généralisa dans toute l'Europe centrale. Le bétail paissait alors sur les jachères et les chaumes ; en hiver, il est maigrement nourri de foin, mauvais foin et de paille surtout.

Plus tard, l'augmentation de la population et la demande plus forte des produits animaux ; viande, lait, beurre, fromage, engageaient les agriculteurs à supprimer la jachère et à la remplacer par les cultures sarclées et fourrages artificiels ; c'est à ce moment que le trèfle, l'esparcette, la luzerne et la pomme de terre s'introduisirent peu à peu dans l'assolement. C'est dans les pays à développement économique alors avancé : la Lombardie, les Flandres au XVI^e siècle et l'Angleterre un peu plus tard qu'on abandonna l'assolement triennal avec jachère pour l'assolement *quadriennal* ; le célèbre assolement de Norfolk comportait : turneps (navet, rave), betterave ou pomme de terre — céréale d'été — trèfle — blé d'hiver. Plus tard on fit des combinaisons d'assolement plus prolongés : cinq ans, six ans, et plus, mais l'assolement triennal n'a pas encore totalement disparu : il a en outre laissé des traces dans nos mœurs et notre législation agricole : baux de trois, six ou neuf ans. L'assolement de Norfolk supprimait la jachère et accordait seulement la moitié de la surface aux céréales, l'autre étant réservée directement à l'alimentation de l'homme (pomme de terre) ou indirectement par la production de fourrages. Avec le développement économique croissant, la part réservée aux céréales diminue pour faire place aux prairies artificielles temporaires et aux cultures industrielles.

L'histoire des assolements est, comme on le voit, liée intimement à celle du développement économique des peuples. L'assolement

entraînait avec lui la culture forcée c'est-à-dire que le territoire cultivé autour des villages étaient divisé en trois *fins* ou *pies* ; les terres en jachère étaient groupées et formaient le tiers des terres en labour de même les céréales d'automne et celles de printemps, pour chacune un tiers. Il y avait peu de chemins de dévestiture ; de là la nécessité de faire les diverses opérations de culture : labours, récolte à peu près au même moment. La réglementation nécessaire de cette culture demi-collective du sol, fixation de l'époque des travaux, etc., était établie par l'assemblée des ayants droit et a été l'origine de nos institutions communales ; nous en avons des restes dans la fixation des bans de vendanges, dans l'organisation des alpages, etc. Ce manque de liberté de culture, jointe au libre parcours du bétail, a enrayé l'introduction facile des nouvelles plantes : pomme de terre, trèfle, etc., alors qu'on en accuse la routine des agriculteurs ; celui qui voulait faire une culture spéciale devait clôturer son fonds ; de là des complications et des frais que l'on ne pouvait éviter que dans les domaines arrondis. Certains villages de montagne, Bullet, Ste-Croix entre autres, qui ont encore le libre parcours vers la fin de l'été, ne connaissent pas la culture des fourrages artificiels, dont la dernière pousse profiterait à l'ensemble du troupeau de la localité. Le terrain non-réservé aux cultures servait de pâturage communal, c'était le communal ou l'*Allmend* sur lequel, vaches, bœufs, chevaux, porcs et même les oies dans la Broye trouvaient une maigre nourriture, ainsi que sur les jachères et les chaumes. L'augmentation de la population a fait diminuer graduellement le communal au profit des cultures ; et la diminution du pâturage communal a eu pour corollaire l'introduction des fourrages artificiels pour éviter de voir restreindre l'effectif du bétail et la production animale. Il fallut donc augmenter parallèlement la production du pain et celle de la viande.

En interrogeant les vieillards de nos villages, les instituteurs pourront encore mieux se rendre compte de l'ancien état de choses, du système des soles, fins ou finages que le bénéficiaire de la dîme a contribué à maintenir pour faciliter ses prélèvements. Le dîmeur avait meilleur temps à surveiller et travailler sur les parcelles groupées d'une même fin que si elles avaient été, comme mainte-

nant, dispersées, pour la même culture, çà et là sur tout le territoire. On peut également rappeler ici la réclamation du pasteur Martin de Mézières à Leurs Excellences au sujet des pommes de terre, qu'il estimait exemptes de toute dime.

Nous avons cru devoir faire, très brièvement, l'historique de nos systèmes d'assolements ou des cultures avant d'exposer la théorie des assolements que nous présenterons sous peu.

G. MARTINET.

Clichés de surface et clichés rotatifs.

— Il me semblait bien ! Il me semblait bien que j'avais raison, s'écrie Betty le lendemain de notre entretien.

— Pourquoi te semblait-il avoir raison, Betty ?

— Vous m'aviez dit que réclamer de l'orthographe aux méthodes de lecture est une absurdité aussi grande que de vouloir cueillir des melons sur un pommier et pourtant, voyez, il y a *orthographe* en toutes lettres sur ce Régimbeau ; donc, ces méthodes ont bien la prétention d'enseigner l'orthographe.

— Peu importe qu'elles en aient la prétention si elles n'y arrivent pas. Elles ne sont d'ailleurs pas seules à avoir des prétentions.

— Je ne dis pas, mais tout de même, si elles ne croyaient y parvenir, elles ne l'indiqueraient pas sur leurs couvertures.

— Peut-être ces couvertures remplissent-elles le rôle de certaines étiquettes qui, éveillant l'attention du consommateur semblent lui dire : « Vois, le vin que j'annonce n'est point dans la bouteille. »

Beaucoup de personnes se sont sans doute laissé prendre à cette étiquette alléchante, mais assurément pas le père Régimbeau lui-même, ainsi qu'on l'appelle encore familièrement à Paris.

Pour avoir permis qu'on imprimât « orthographe » sur son manuel, l'auteur a sûrement cédé aux instances de ses éditeurs (les éditeurs éprouvent toujours le besoin d'éblouir) car, s'il avait été entièrement libre, il aurait écrit simplement « Orthographette » ou plus simplement encore n'aurait rien mis, parce qu'il préparait à sa méthode de lecture une suite qui n'était autre qu'une méthode d'orthographe. La mort l'a malheureusement empêché d'accomplir son œuvre.

Ne t'ai-je pas dit aussi, Betty, que *le mot est reconnu comme un tout* et n'est pas *lu lettre par lettre* ?

— Oui, je crois m'en souvenir.

— Eh bien, ceci est un *fait* du domaine de la science expérimentale, comme le bleu de tes yeux est un *fait*, comme aussi la blancheur de la neige est un *fait*. Donc, enseigner à lire à l'enfant c'est lui apprendre à distinguer les mots entre eux, comme il distingue une chaise d'une table, un chat d'un chien, une fillette d'un garçonnet. C'est au sens propre de l'action lui *meubler* la mémoire de souvenir, ou, si tu préfères, de clichés donnant la *physionomie générale* des mots ; seulement, si le mot n'est pas *lu* lettre par lettre, par contre indéniablement il s'*écrit*

lettre par lettre ; or, voilà le cliché de lecture devenu par sa disposition même et souvent aussi par son imprécision, insuffisant pour l'écriture. Il faut un nouveau cliché qui cette fois-ci, sera une sorte de cliché sur pivot dont les épreuves se dérouleront absolument comme le télégramme sur la bandelette de l'appareil Morse, et amèneront automatiquement au bout de la plume ou du crayon *lettre par lettre* le mot à écrire.

Les anciennes méthodes de lecture dites d'épellation, par leurs lents exercices du ha, be, bi, bo, bu, développaient précisément ce cliché rotatif ; personne ne s'en doutait, on s'imaginait faire de la lecture, or, on préparait de l'orthographe.

Le cliché de surface ou de lecture, lui, se confectionnait tout seul, au petit bonheur, les visuels arrivaient à lire relativement assez vite ; mais les auditifs annonçaient de longues années.

— Qu'appellez-vous *visuels* et *auditifs* ?

— Les visuels retiennent plus volontiers ce qu'ils *voient*, les auditifs ce qu'ils *entendent*.

— Si je vous comprends bien, nous avons donc dans la mémoire deux clichés bien distincts : l'un de surface, servant à la lecture, l'autre rotatif utilisé pour l'orthographe ; alors c'est maintenant le cliché rotatif qui a l'obligeance de se confectionner tout seul au petit bonheur.

— Sûrement, Betty, et tu constates pour ton propre compte combien il y réussit. Toutefois, pour écrire un mot nous n'avons besoin non seulement de deux, mais de quatre clichés :

1° Un cliché auditif (mot entendu).

2° » » d'articulation (mot prononcé).

3° » » visuel (mot lu).

4° » » graphique (mot écrit).

Ces différents clichés s'entraident et se secourent mutuellement.

Ce ne sont pas les grands savants qui appellent le souvenir graphique d'un mot *cliché rotatif*, c'est moi simplement dans le but de rendre, pour toi, Betty, mes explications plus claires.

— C'est très amusant de l'appeler ainsi et il me semble que vous avez bien raison. Dans nos leçons d'application pratique chez les tout petits, il m'a toujours paru que l'enfant *dévide* le mot qu'il doit écrire. La bouche travaille autant que la main.

— Tu as très bien observé tes petits écoliers ; effectivement ils font tous visiblement appel aux divers clichés qui concourent à la formation du mot écrit, mais peu à peu l'automatisme s'établit et l'effort disparaît.

Le quadruple cliché d'où découle le mot écrit réclame sans doute un travail considérable jusqu'à ce qu'il soit devenu parfait ; mais ce serait là, en somme, jeu de patience si les quatre clichés dont il se compose concordait toujours exactement entre eux. La fatalité qui préside à la destinée des langues comme à celle des humains veut malheureusement que les quatre épreuves qu'on en tire ne *s'emboîtent* pas toujours rigoureusement les unes dans les autres ; de là hésitation de la part de l'élève puis faute ; alors, colère du maître, pleurs de l'enfant, récriminations du Directeur, de l'Inspecteur, des Autorités ; conférences, dis-

cussions, polémiques de journaux, enfin tout le tra la la de la question orthographique.

Mais il y a bien longtemps que nous babillons Betty, une autre fois je te dirai où ça grippe.

Elisa SCHEURER.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — A la suite de la démission du respectable professeur de gymnastique, M. Senglet, à qui nous présentons nos sincères félicitations, sur sa carrière longue et bien remplie, le département de l'instruction publique a fait franchir une nouvelle étape à cet enseignement en confiant les leçons de notre Ecole secondaire et supérieure de jeunes filles à trois maîtresses, munies de titres sérieux et qui sont entrées avec conviction et énergie dans la voie des idées modernes. La méthode rationnelle de Ling, déjà acceptée depuis plusieurs années comme programme de nos classes primaires et de l'Ecole ménagère, sera enseignée ainsi dans tous nos établissements de jeunes filles. Nous arrivons donc à une éducation physique de notre jeunesse féminine, unifiée dans sa méthode et ses moyens, dirigée par des maîtresses dont la bonne préparation scientifique et pédagogique est incontestable, et qui devra être toujours mieux comprise pour donner aux élèves, futures maîtresses et futures mères de famille, une culture générale plus complète, une idée plus juste de ce que peut et doit l'école dans sa tâche orientée vers un triple but, physique, et intellectuel et moral.

Inspirée depuis longtemps des idées si justes exprimées par M. Henchoz dans son article *Education physique des jeunes filles*¹, nous espérons voir encore de grands progrès se réaliser chez nous : leçons plus fréquentes, enseignement étendu à toutes les classes secondaires (classes commerciales, classes étrangères), enseignement normal plus complet, jeu en plein air et natation compris dans les programmes scolaires. Quand vous mettez la main à la charrue, ne vous retournez plus, a dit un sage.

J. B.

GENÈVE. — La **Société pédagogique genevoise** s'est réunie, le 30 janvier dernier, en assemblée générale, sous la présidence de M. Edouard Martin.

Au début de la séance, M. le président a rappelé le souvenir d'Emile Gonin, régent à Thônex, qui a été enlevé, à la fleur de l'âge, par une cruelle maladie. L'assemblée s'est levée en signe de deuil.

On a entendu ensuite divers rapports annuels.

Mlle H. Neydeck a lu le rapport de la Commission de gestion, qui a particulièrement félicité M. Charvoz, trésorier, pour la parfaite tenue de sa comptabilité.

M. Edouard Martin a lu, à son tour, un remarquable rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1907. Il a rappelé l'événement qui a placé entre ses mains la présidence de la Société. « Après quatorze ans de consciencieux dévouement, a-t-il dit, mon prédécesseur, M. Lucien Baatard, sentit le besoin de jouir d'un repos bien mérité, Cédant à son désir, vous n'avez

¹ *Educateur* du 29 février 1908

pu que vous incliner devant sa volonté bien arrêtée de ne plus accepter de candidature à la présidence, mais vous n'avez pas voulu le laisser partir sans lui donner un témoignage de votre reconnaissance pour la façon brillante et désintéressée avec laquelle il a conduit la Société pendant une si longue période. Vous lui avez décerné le titre de membre d'honneur et vous avez eu raison. Un tel hommage, aussi sincèrement offert que dignement conquis, me dispense de tout commentaire ; malgré sa retraite, M. Baatard sait que sa place restera toujours marquée au milieu de nous, chaque fois qu'il voudra bien venir apporter à nos discussions la lumière de son esprit averti et de sa longue expérience. »

Le président rappelle ensuite la journée du 20 juin 1907, dans laquelle la Société pédagogique genevoise a célébré le quarantième anniversaire de sa fondation, puis les dates du 14, 15 et 16 juillet — celles du Congrès scolaire — enfin la soirée qu'elle a donnée le 4 décembre et qui a obtenu un si brillant succès.

Les principaux sujets traités au cours des séances de 1907 ont été : la caisse de prévoyance des fonctionnaires de l'enseignement primaire, les édifices scolaires modernes, l'enseignement de la composition française et les récompenses de fin d'année à l'école primaire. Si l'on ajoute une communication de M. le Dr H. Odier sur le style genevois, l'expédition des affaires courantes et un échange de vues sur les relations de la Société pédagogique genevoise avec la Société pédagogique romande, on aura un tableau complet de son activité intérieure.

A la fin de son rapport, M. Martin a attiré l'attention de ses collègues sur la portée et la grandeur de leur tâche. « Je ne saurais trop vous mettre en garde, a-t-il dit, contre ce pernicieux esprit de notre temps qui proclame l'inutilité de tout travail désintéressé et raille ceux qui croient encore aux joies de la pure spéculation philosophique. En somme, c'est dans la valeur des institutions d'un pays que réside la réalisation des graves problèmes qui préoccupent sociologues, philosophes et penseurs. Former un personnel enseignant vraiment digne, c'est créer, pour l'avenir, l'homme heureux, le citoyen libre ; c'est asseoir sur des bases indestructibles la grandeur des nations, la gloire de l'humanité. »

D'après le rapport de M. A. Charvoz, l'avoir de la Société pédagogique genevoise, en augmentation sur l'exercice précédent, est de 2009 fr. 92.

M. A. Dubois, bibliothécaire, a signalé quelques acquisitions, un don de vingt-huit volumes du Département de l'Instruction publique et diverses améliorations dans l'état de la bibliothèque.

L'assemblée a procédé ensuite à l'élection du Comité pour 1908. M. Louis Grosjean, vice-président, a décliné toute réélection, malgré les vives sollicitations de ses collègues. Le Comité a été composé comme suit : *Président* : M. Ed. Martin. — *Vice-Président* : M. Jules Dubois. — *Bulletinier* : M. L. Durand. — *Trésorier* : M. A. Charvoz. — *Bibliothécaire* : M. Albert Dubois. — *Secrétaire du Comité* : M. E. Paquin. — *Secrétaire des assemblées générales* : M. F. Lecoultre.

La Commission de gestion pour 1908 est nommée par acclamation. Sont élus : Mlles H. Cochet, H. Neydeck, E. Valencien ; MM. G. Dentand, L. Valencien.

VAUD. — **Bière.** — Samedi dernier, une courte, mais émouvante cérémonie,

retardée par les circonstances, réunissait la Municipalité et la Commission scolaire dans la salle d'école de M^{me} Croisier-Besson, institutrice à Bière depuis 1887, que d'impérieuses raisons de santé ont obligé à donner sa démission au commencement de l'année.

En présence des élèves, M. Constant Burnier municipal et président de la Commission scolaire, a rappelé en quelques mots les bons et fidèles services que, durant vingt ans, M^{me} Croisier a rendus dans notre école primaire de Bière.

Au nom des autorités communales, il lui a exprimé les regrets de la voir obligée à quitter son enseignement et l'a remerciée de la façon, toujours dévouée et consciencieuse, dont elle s'était toujours acquittée de ses importantes fonctions. Puis, il a remis à M^{me} Croisier un petit écriin d'argenterie aux inscriptions commémoratives en témoignage d'estime et de reconnaissance.

M. le pasteur Béranger à qui la parole fut ensuite donnée, rappela à son tour avec quel dévouement digne d'éloges M^{me} Croisier avait bien voulu, malgré toutes ses occupations, s'intéresser activement à l'Ecole du dimanche dont elle a été pendant nombre d'années la fidèle et zélée collaboratrice. Il a relevé le fait que, si M^{me} Croisier avait dû quitter son école, combien pénible! celle de la souffrance et de la maladie.

En lui adressant les vœux de tous pour le raffermissement de sa santé ébranlée, il l'a assurée de la sympathie générale qui l'accompagnait dans sa retraite forcée.

D'une voix émue, M^{me} Croisier remercia du témoignage précieux qui venait de lui être rendu et exprima son profond chagrin d'avoir à se séparer de sa chère classe et de ses chers petits élèves. Eux aussi, sauront garder un souvenir durable de leur bonne maîtresse.

Notre population tout entière s'associera sans doute aux regrets et aux vœux adressés à M^{me} Croisier dans cette simple cérémonie. Puisse une amélioration de son état de santé lui permettre de jouir longtemps encore parmi nous d'un repos bien mérité!

FRANCE. — Deuxième congrès international de l'éducation populaire du 1^{er} au 4 octobre 1908. — La ligue française de l'enseignement (Fédération fondée par l'initiative privée et groupant 3800 sociétés comprenant 600 000 membres) a l'honneur d'organiser un *second congrès international de l'éducation populaire* qui fait suite au premier congrès international de l'éducation populaire dont l'*Umanitaria*, société d'initiative privée également, a provoqué la réunion et qui eut lieu à Milan, au mois de septembre 1906, à l'occasion de l'Exposition universelle, et réunit 500 délégués venus de tous les points du monde.

La nécessité et l'opportunité de la manifestation que suscite la Ligue française de l'enseignement ne sauraient manquer de vous apparaître clairement. Le congrès vient à son heure, car, dans le moment présent, toutes les nations civilisées qui d'abord se sont occupées de l'école s'efforcent de lui donner son lendemain.

Il importe que, dans une pensée d'entraide fraternelle, les professionnels et les volontaires de l'instruction et de l'éducation populaire s'éclairent sur les méthodes et les programmes qu'ils ont adoptés, sur les obstacles qu'ils ont ren-

contrés, sur les résultats qu'ils ont obtenus, après une expérience qui dure depuis environ un quart de siècle. A comparer, à confronter les théories et les moyens d'application qui se sont propagés dans les pays les plus divers, un enseignement mutuel se dégagera qui se résoudra en progrès.

Les questions que la Ligue française de l'enseignement soumet à l'étude de la société que vous présidez sont celles-là même que le premier Congrès international de Milan a passées en revue :

1. Les sociétés d'instruction et d'éducation populaires. — Les Universités populaires ;
2. Les conférences, les lectures et les bibliothèques populaires ;
3. Les Mutualités scolaires et post-scolaires ;
4. L'éducation de la femme en vue de son rôle de ménagère et de mère de famille ;
5. L'enseignement professionnel ;
6. L'échange international des enfants. — Les Colonies de vacances interchangeables. — Les voyages d'étude des instituteurs et professeurs.

Les questions déterminent la constitution de six commissions, dont le bureau sera nommé par les membres du congrès.

La Ligue française de l'enseignement vous remercie d'avance, du concours que vous voudrez bien lui prêter et de la collaboration que lui apporteront les délégués du Congrès qui recevront en France un accueil affectueux, car nous sommes tous ouvriers de la même œuvre intellectuelle et nous nous efforçons de répandre sur toutes les latitudes toujours plus de lumière, de bien-être, de solidarité agissante.

La Ligue française de l'enseignement, qui a l'honneur de vous convier à ces assises de l'enseignement post-scolaire, prend à sa charge les frais du Congrès. Elle ne vous demande aucun droit d'inscription, soit pour vous, soit pour les délégués qui représenteront votre société. Elle compte publier le compte-rendu des séances en un volume qui demeurera comme une vaste enquête, très précise et très vivante, sur l'« Education du peuple dans les différentes nations » et qui aura une sérieuse valeur documentaire.

La Ligue française de l'enseignement espère que vous voudrez bien lui envoyer l'adhésion de votre société. La date extrême de l'envoi des manuscrits est fixée au 30 juin ; elle a dû être rapprochée, car la traduction en français des rapports généraux qui, pour chaque pays, résumeront les travaux émanant de chaque Etat s'impose.

Une circulaire ultérieure fera connaître le programme des fêtes et réceptions organisées à l'occasion du second Congrès international de l'éducation populaire et vous donnera des indications précises sur le séjour à Paris dans des conditions économiques.

Le Président de la Ligue française de l'enseignement, A. DESOYE.

Le Secrétaire général, LÉON ROBÉLIN.

BIBLIOGRAPHIE

Initiation astronomique, par M. Camille Flammarion. — Un volume in-16, broché, 2 fr. Hachette et Cie, Paris.

Il n'est pas nécessaire d'ennuyer le lecteur pour l'instruire, et si, pendant tant de siècles, l'astronomie, la plus belle des sciences, celle qui nous apprend où nous sommes et qui nous dévoile les splendeurs de l'univers, est restée à peu près ignorée de l'immense majorité des habitants de notre planète, c'est parce qu'elle a toujours été mal enseignée. Rendons-la intéressante et aidons maîtres et élèves, parents et enfants à bien lire le grand livre de la Nature.

C'est dans ce but que ce petit livre a été écrit. Il est modestement destiné aux éducateurs de l'enfance, aux parents, à la jeune mère de famille, au père, à l'instituteur, à ceux qui ont, entre leurs mains, ces petites têtes curieuses à éclairer, ces âmes inexpérimentées à guider, ces questionneurs incessants à satisfaire.

Or, l'astronomie est la première notion que chacun devrait acquérir, la base de toute instruction et de tout raisonnement. Sans elle, on voit toutes choses en fausse perspective.

Schule und Charakter, par Fr.-W. Förster, professeur de pédagogie à l'Université de Zurich et à l'Ecole polytechnique fédérale. Zurich, 1907, chez Schulthess & Cie.

Cet ouvrage est une des plus importantes contributions à la réforme de l'éducation par l'obéissance et la discipline scolaire. L'auteur, très versé dans tout ce qui touche au mouvement actuel des idées pédagogiques, commente de façon très habile et très heureuse les paroles du colonel Parker : « Le maître qui se borne à communiquer des connaissances n'est qu'un simple artisan ; celui qui forme le caractère est un artiste ». Ce livre est à lire et à méditer.

La comptabilité simple et sa raison d'être. — M. Hulliger, professeur à l'Ecole de commerce de Neuchâtel, vient de publier en brochure chez M. Krebs, imprimeur à Bâle, le discours prononcé par lui à la Société des professeurs des Ecoles de commerce. C'est un chaleureux plaidoyer en faveur de la comptabilité simple, que l'on doit préférer à une absence de comptabilité. Les raisons invoquées sont plutôt peu sérieuses et les conclusions sont si inoffensives que chacun peut y souscrire. La partie simple doit être enseignée à l'école primaire, tout le monde est d'accord, et dans les Ecoles de commerce, c'est plus discutable. Il me paraît qu'en tout cas elle doit être à la base de toute étude de la comptabilité, mais que dans la pratique elle est insuffisante. C. P.

La Chasteté, ouvrage dédié aux hommes et aux jeunes gens, par M. l'abbé de Gibergues. In-12. 1 fr. 50. Paris, librairie Vve Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette.

Jamais sujet si délicat et si grave n'a été traité avec plus de tact et de force persuasive. Les ravages causés par l'impureté — « le plus terrible mal que l'on puisse souhaiter à son pire ennemi » — y sont décrits d'une manière saisissante, et les remèdes présentés de main de maître. Profond et entraînant, cet ouvrage ne saurait s'analyser. Il faut que tous les hommes et tous les jeunes gens le lisent.

PARTIE PRATIQUE

ECOLE ENFANTINE

Présentation du nombre 6.

(Grouper en divers endroits dans la classe, six objets semblables : lattes, ardoises, bâtons de craie, etc.

Les enfants sont assis sur les bancs disposés en cercle et les objets à compter s'étaleront au centre sur le plancher).

Viens, Oscar, je te tendrai un à un les morceaux de savon qui arrivent du magasin et tu les rangeras ici au milieu. Combien y en a-t-il ? (5)

J'oubliais celui-ci au fond du panier, ajoutons-le aux autres et dites combien il y en a maintenant ? (6)

Comme exercice de numération, et sous prétexte de s'assurer qu'il y en a bien six, chaque enfant viendra les compter à son tour.

On a encore apporté plusieurs paquets de bougies et d'allumettes que Jeanne viendra sortir du panier. Combien y a-t-il de paquets de bougies ? (6)

De paquets d'allumettes ? (6)

Et de morceaux de savon ? (6)

Cherchez dans la classe et dites où vous voyez encore six choses semblables, au même endroit ?

Un enfant voit six lattes rouges dressées contre le mur et va les compter à haute voix, un autre six jetons dessinés au tableau noir, six bâtons de craie sur la table, etc.

Puisque vous comptez si bien, je vais pouvoir vous envoyer aux commissions : Max, va prendre six cahiers à la pile qui est dans l'armoire, Pierre six crayons dans la boîte, René six boutons dans la corbeille, etc.

Chaque enfant étale sur le plancher les objets qu'il rapporte, et tous s'assurent en les comptant à haute voix qu'il y en a bien six.

Voyons maintenant qui saura faire exactement ce que je demanderai : Edmond sera l'horloge et frappera six coups, Eugénie serrera la main à six garçons, Roger prendra son bonnet et saluera six petites filles, Yvonne frappera six fois du pied droit, Eugène six fois dans ses mains, Hélène fera six fois le tour du cercle, etc.

A. B.

GRAMMAIRE

Verbe impersonnel.

EXEMPLES A ECRIRE AU TABLEAU :

1. Voici mon frère Jules ; *il fera* votre commission.
2. Ton ami entre en convalescence ; *il paraît* plus fort et plus gai.
3. Notre voisin est très aimable ; *il se plaît* à nous rendre service.
4. Ce cheval est fougueux ; *il appartient* à mon oncle.
5. *Il fera froid* dans la haute montagne.
6. *Il paraît* que vous étiez malade le jour de votre anniversaire.
7. *Il me plaît* de vous expliquer ces choses.
8. *Il n'appartient pas* aux hommes de se venger.

MARCHE A SUIVRE :

Examiner les exemples 1, 2, 3, 4. Les élèves verront que le pronom *il*, sujet, remplace un sujet réel, un être (un objet) qui existe et dont l'image se présente tout de suite à l'esprit. Le verbe de chaque exemple exprime une action faite par une personne (animal ou chose). Dans ce cas, le verbe pourrait aussi s'appeler *verbe personnel*.

Examiner les exemples 5, 6, 7, 8, et les comparer aux exemples correspondants 1, 2, 3, 4.

Est-il possible de trouver ce que le pronom *il* remplace ? Non, *il* ne remplace rien, il ne correspond à rien ; l'action est faite on ne sait dire par qui ou par quoi. Cette action n'est donc pas *personnelle*.

Maître : Qu'est cette action ?

Elève : C'est une action *impersonnelle*.

Maître : C'est juste. De là le nom de *verbes impersonnels* donné à ces verbes. Le pronom *il*, ne correspondant pas à un sujet déterminé, n'est qu'un *sujet apparent*. Il ne sert qu'à compléter la forme de la proposition. Et maintenant disons quelques remarques à propos de ce que nous venons de voir.

Qu'appellerons-nous *verbes impersonnels* ?

Elève : *Remarque I*. Les verbes impersonnels sont ceux qui expriment une action qu'on ne peut attribuer à aucun sujet précis, déterminé.

Maître. Bien. Et avec quel pronom se conjuguent-ils ?

Elève : *Remarque II*. Les verbes impersonnels se conjuguent toujours avec le pronom *il*, de la troisième personne du singulier.

Maître. Il ne nous reste plus qu'à lier les remarques que vous venez de dire pour avoir une bonne définition des verbes impersonnels.

Elève : *Définition* : On appelle *verbe impersonnel* celui qui exprime une action qui ne peut être attribuée à un sujet déterminé ; ce verbe ne se conjugue qu'à la troisième personne du singulier.

Reprenre les exemples ci-dessus. Montrer que les verbes sont devenus impersonnels par occasion, par accident, donc qu'ils sont *accidentellement impersonnels*.

D'autres verbes, au contraire, sont toujours impersonnels. On les nomme des *verbes impersonnels absolus*. Tels sont : *neiger, pleuvoir, grêler, vent, falloir*, etc.

EXERCICES :

I. Complétez les propositions :

1. Il convient... (que tu m'accompagnes).
2. Il n'est pas de fautes dont... (on ne puisse se repentir).
3. Il ne me reste plus... (d'espoir).
4. Il vaut mieux mourir... (que trahir).
5. Il ne vous est arrivé... (aucun accident pendant votre voyage).
6. Il semble que tu... (n'es pas bien portant aujourd'hui).

II. Mettez le verbe impersonnel convenable :

1. ... (Il nous manque) cinq mille francs pour que nous puissions payer cette propriété comptant.
2. ... (Il a encore très peu neigé) durant le cours de l'hiver où nous sommes.

3. ... (Il ventait) si fort cette dernière nuit que plusieurs arbres du vergers ont été brisés.
4. ... (Il a plu) en si grande abondance pendant l'automne de 1907 que le sud de la France a été ravagé par les inondations.
5. Quand on va à la montagne, ... (il importe) de se vêtir chaudement à cause des brusques variations de la température.
6. L'orage que nous avons essuyé hier était d'une extrême violence ; ... (il aura grêlé) sans doute en plusieurs endroits.

III. Employez les verbes suivants à la forme personnelle, puis à la forme impersonnelle :

Convenir, apparaître, importer, valoir, descendre, trouver.

EXERCICES : Ce manteau n'est pas trop cher ; *il me convient* (forme personnelle).

Il convient que nous l'invitions à cette cérémonie (forme impersonnelle).

E. MÉTRAUX.

Conseils à la jeunesse.

(Dictée sur les verbes impersonnels.)

I. PRÉPARATION. — 1. Petite causerie sur l'importance qu'il y a à ne pas cacher la vérité, à être constamment véridique.

2. Ecriture et définition des mots suivants : *atténuer, exagérer, diminution intime, activité morale, discipline, conscience, dissimulation, vice, vertu.*

3. Rappelez ce que vous savez de *où*, de *où*.

II. DICTÉE. — *Il faut*, avant tout, dirais-je à la jeunesse, si j'avais l'espoir d'être entendu, aimer la vérité, vouloir la connaître, croire en elle, travailler, si on le peut, à la découvrir.

Il faut savoir la regarder en face. *Il s'agit* de se jurer de ne jamais la fausser, l'atténuer ou l'exagérer, même en vue d'un intérêt qui semblerait plus haut qu'elle, car *il ne saurait* y en avoir de plus haut, et, du moment où on la trahit, fût-ce dans le secret de son cœur, on subit une diminution intime qui, si légère qu'elle soit, se fait bientôt sentir dans toute l'activité morale.

Il n'est donné qu'à un petit nombre d'hommes d'étendre son empire ; *il est donné* à tous de se soumettre à ses lois. Soyez sûrs que la discipline qu'elle impose à vos esprits se fera sentir à vos consciences et à vos cœurs. L'homme qui a, jusque dans les petites choses, l'horreur de la tromperie et même de la dissimulation, est par là même éloigné de la plupart des vices et préparé à toutes les vertus.

Gaston PARIS.

EXERCICES : 1. Souligner les verbes impersonnels.

2. Les écrire avec leur complément.

3. Les faire entrer dans une proposition.

4. Les conjuguer oralement à tous les temps, avec ou sans le secours du manuel de grammaire.

5. Dire s'ils sont *accidentellement impersonnels* ou *impersonnels absolus*.

E. MÉTRAUX.

COMPOSITION

Le föhn.

Quelques bourrasques, auxquelles succèdent tout à coup un repos complet de l'atmosphère précèdent l'arrivée du vent du midi. En hiver, ces premiers flots aériens sont âpres et froids, mais ils ne tardent pas à être suivis d'autres flots d'air chaud qui souvent deviennent de vrais ouragans. Les torrents se gonflent et entraînent des arbres arrachés; des blocs énormes sont précipités des hauteurs; les toits des chalets s'envolent au loin, et la contrée tout entière est en proie à la désolation.

Les animaux souffrent sous l'influence de ce vent. Les chamois sont inquiets et se cachent sur le revers septentrional des montagnes ou dans le fond des cirques. Les vaches, les chevaux et les chèvres sont en proie à une espèce de malaise et cherchent un air plus frais pour rafraîchir leur palais et leurs poumons desséchés. Les oiseaux semblent avoir déserté les forêts et les champs; l'homme lui-même partage cet état pénible; il a le système nerveux irrité et l'esprit inquiet.

C'est le moment de veiller au foyer et d'en éteindre le feu. Dans beaucoup de vallées, des surveillants vont rapidement de maison en maison s'assurer de l'extinction des feux, car il suffirait d'une malheureuse étincelle pour allumer le bois des maisons, desséché par le vent, et provoquer d'affreux incendies.

Quoique le föhn soit le plus dangereux des vents qui soufflent dans les montagnes, il est le bienvenu chaque printemps. Il détermine la fonte d'énormes masses de glace et de neige, et change ainsi subitement l'aspect du pays. Dans la vallée de Grindelwald il suffit de deux heures de föhn pour faire disparaître une couche de neige de plus de deux pieds d'épaisseur. C'est le vrai messager du printemps; son action pendant vingt-quatre heures est plus puissante que celle du soleil pendant quinze jours, car la couche de vieille neige durcie sur laquelle ont glissé inutilement les rayons solaires s'amollit et se fond sous son souffle.

Pour beaucoup de hautes vallées profondément encaissées, il est la condition du printemps, comme en automne, dans la plaine, celle de la maturité du raisin. Si de temps en temps sa chaleur vivifiante n'y balayait pas la neige nouvellement tombée, telle vallée élevée serait sans été et sans vie, et ne tarderait pas à devenir le réservoir d'un glacier à la marche rapide.

Dans le canton d'Uri où le vent du midi règne souvent et longtemps, les glaciers descendent moins bas dans les vallées, et les pâturages sont plus vite accessibles que dans d'autres parties des Alpes dont l'altitude est la même.

Fr. de TSCHUDI (*Le monde des Alpes*).

Sujets à développer : 1. Un coup de vent. — Les méfaits et les bienfaits de la bise.

H.

PENSÉES

L'enfant débute par la vie affective. Il n'est qu'un désir confus et endormi. Le désir s'éveille chez l'enfant au contact de l'image. Le désir est en quelque sorte le fils de l'image, mais, une fois qu'il a surgi, il appelle celle-ci, il la réclame, il l'évoque, il finit même par la créer. L'esprit rudimentaire de l'enfant n'est qu'une fabrique d'images.

VARIÉTÉ

L'Ararat.

Dans les leçons d'histoire biblique, les jeunes élèves ont eu l'occasion d'entendre prononcer ce nom, si étroitement lié à celui de Noé. Quelques détails sur cette haute montagne, donnés par un habitant du pays, intéresseront encore grands et petits.

L'Ararat est situé au milieu d'un pays qui s'appelle l'*Arménie* ; c'est là que, selon la Bible, se trouvait le paradis terrestre ; on le considère donc avec quelque raison comme le berceau de l'humanité.

Chose curieuse, l'Ararat est situé au centre de figure de l'ancien monde : Europe, Asie et Afrique. Jadis propriété de la libre Arménie, cette sommité est maintenant à la frontière de trois puissances : la Russie, la Turquie et la Perse, à l'instar du Mont-Blanc, entre la France, la Suisse et l'Italie.

De ma ville natale, qui s'appelle Erivan, on voit très bien l'Ararat, d'abord parce que la distance qui sépare cette ville de la montagne n'est que de soixante kilomètres (distance de Lausanne à Genève), ensuite parce que sur cet espace ne s'élève ni colline ni obstacle quelconque ; mais le regard s'étend sur une vaste plaine — dont la surface est le tiers de celle de la Suisse — appelée *plaine de l'Ararat*. A l'horizon la montagne dresse vers le ciel sa cime conique couverte de neiges éternelles. La hauteur de cette sommité est de 5211 mètres, dépassant celle du Mont-Blanc de 400 mètres.

Ce qui caractérise l'Ararat, c'est son isolement qui permet d'en voir à distance tous les détails et d'en contempler la majesté, la beauté et la gloire biblique. Il méritait bien de servir de piédestal à l'arche de Noé.

Non loin du *Grand Ararat* se trouve une autre sommité à peu près de même forme, mais moins élevée (3596 m.), qui se nomme le *Petit Ararat*. Ce frère cadet — comme disent les Arméniens — semble craindre d'être seul et chercher protection auprès de son frère aîné. On sait que, dans ce pays, les cadets doivent respect et soumission aux aînés ; les habitants attribuent aux deux uniques montagnes du pays les mêmes relations, comme le prouve la légende suivante :

« Dix jours après le commencement du déluge, l'arche de Noé s'approcha du Petit Ararat et lui demanda asile sur son sommet. Mais lui, rougissant de modestie, répondit : « Va vers Massis, il est l'aîné. — Le peuple arménien appelle le Grand Ararat *Massis*, et le Petit *Lis*. — C'est en effet une loi, dans ce pays, que le cadet ne doit pas usurper la gloire ou les avantages qui reviennent à l'aîné. Et le Petit Ararat ne devait pas enlever à son frère la gloire d'avoir protégé Noé et sa famille et de devenir le berceau d'une seconde humanité ».

Géologiquement, l'Ararat est une masse volcanique dont la surface présente des rochers arides entrecoupés de précipices. Les pentes sont pierreuses et sujettes aux éboulements. En 1870, un tremblement de terre ensevelit le couvent de St-Jacques et le village d'*Arkouri*. 2000 habitants périrent sous les décombres. *Arkouri* signifie en arménien *Plante de vigne* ; c'est là que Noé, sortant de l'arche, aurait — d'après la légende — planté le premier sarment. Vu les dangers et les difficultés que rencontrent les voyageurs qui veulent tenter l'ascension de

l'Ararat, le peuple croit que Dieu s'oppose à ce que les mortels foulent de leurs pieds le sommet sacré. Une légende populaire dit qu'une fois un saint désirai, absolument voir l'arche de Noé. Il jeûna et pria son Dieu pendant quarante ans dans l'espoir que ce temps de préparation suffirait pour qu'il lui fût permis de réaliser son désir. Au bout de ce temps, il se mit en route. A la fin du premier jour, se trouvant fatigué de sa course, il se coucha sur le sol et s'endormit. Le lendemain matin, en s'éveillant il s'aperçut avec une vive surprise qu'il se trouvait au lieu même d'où il était parti. Mais il ne se découragea pas, et reprit sa course. Le surlendemain, même déception : il n'était pas monté d'un seul pas. Le troisième et le quatrième jour, nouvelles tentatives et nouveaux mécomptes. Il comprit enfin qu'il fallait renoncer à son entreprise.

Voilà comment les difficultés presque insurmontables créent les légendes chez les peuples et donnent carrière à la superstition.

C'est en 1829 que Parrot, savant voyageur allemand, fit la première ascension de l'Ararat. Depuis lors, elle a été renouvelée trois ou quatre fois par de courageux voyageurs.

La présence d'un certain nombre de victimes dans les rochers et les précipices de l'Ararat a fait naître dans l'esprit du peuple l'idée que les grottes sont hantées d'esprits qui emprisonnent les mauvais hommes pour les empêcher de commettre leurs forfaits.

A propos de cette croyance, nous trouvons dans l'histoire de Moïse de Khorène (historien arménien du V^{me} siècle) la curieuse légende que voici :

Au deuxième siècle avant notre ère régnait en Arménie un roi appelé Artachès. Il était bon et faisait tout pour le bonheur de son peuple. Mais le fils du roi, Artavazel, était méchant et cruel ; il maltraitait ses sujets et passait son temps à s'amuser et à chasser dans les buissons de la montagne. Le vieux roi exhortait constamment son fils à la sagesse et au travail ; mais c'était en vain. Alors un jour le père, outré de colère, maudit son fils et lui dit : « Quand tu iras à la chasse sur les pentes du libre Ararat, les esprits t'emprisonneront dans les grottes et te garderont là jusqu'à la fin du monde pour que tu ne puisses faire de mal à personne ».

Le jeune homme se moqua de son père, monta sur son cheval et partit pour la chasse, suivi de ses chiens. Pendant une longue course à travers les halliers de l'Ararat, le chasseur téméraire tomba avec son cheval et ses chiens dans un précipice et disparut.

La légende ajoute que les esprits de la montagne l'enchaînèrent très solidement, comme le roi l'avait prédit, et que le prisonnier espère un jour sortir de sa prison pour exercer une cruelle vengeance sur l'humanité ; les chiens ne cessent de lécher ses chaînes pour les user et sauver leur maître. C'est pourquoi tous les forgerons arméniens, après le travail de la journée, frappent chaque soir encore trois coups de marteau sur l'enclume, dans l'espoir que les chaînes d'Artavazel deviendront toujours plus solides et retiendront à jamais le méchant dans les grottes de l'Ararat pour mettre le monde à l'abri de sa malice.

M. TER-MARTYROSSIAN.